

Dossier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **86 (1998)**

Heft 1414

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bureaux de l'égalité : kèsksèkça ?

Provocateur, mais pas gratuit, le titre de ce dossier. Certes, nul-le n'ignore que l'égalité n'a rien d'un fait acquis malgré l'entrée en vigueur de la loi destinée à la promouvoir, en juillet 1996. Mais connaît-on l'énorme travail mené sur tous les fronts, notamment juridique, par les bureaux de l'égalité? Il demeure dans l'ombre, méconnu. Serait-ce que d'être juste toléré-e-s dans la cour des grands retient de donner trop fort de la voix? Déficit de capacité de communication, de forces, de moyens? Dépendance d'une volonté politique affirmée? De tout cela un peu, sans doute. Une chose est sûre: alors que, crise des finances publiques «oblige», leur budget rétrécit comme peau de chagrin, ces organismes à la fois gardiens et promoteurs de l'égalité sont plus que jamais nécessaires. (Re)découvrez-les au fil de ces pages



Patricia Schulz DR

Interview de Patricia Schulz, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

La concrétisation de l'égalité entre femmes et hommes est une tâche de longue, très longue haleine. Que pouvez-vous dire de la collaboration avec les bureaux cantonaux et les déléguées des Villes?

Que ce soit à la Conférence suisse des bureaux de l'égalité, à la Conférence latine (bureaux romands et tessinois) et au sein des groupes de travail qui planchent sur un projet spécifique, la collaboration joue très bien et les échanges sont fructueux et mobilisateurs. Nos réflexions ont donné lieu à plusieurs publications – «Economiser au détriment des femmes», «Nouvelle gestion publique» – qui servent de références aux collaboratrices pour le travail quotidien sur le terrain. De même qu'à d'autres activités, telles que la campagne nationale pour la prévention de la violence dans le couple.

Et qu'en est-il de l'écho rencontré par le Bureau fédéral de l'égalité à l'extérieur? Par exemple, dans l'Administration fédérale?

Le Bureau a développé des collaborations spécifiques avec l'extérieur sur le modèle des réseaux. Ainsi, il collabore ponctuellement avec divers offices de l'Admini-



Photo : Marianne Pettavel

stration fédérale. Par exemple, avec celui de la santé publique pour la publication «Genre et santé après 40 ans» et avec l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail) à propos de la situation des femmes sur le marché du travail. De même, il a associé 14 offices de l'administration à la concrétisation du suivi de Pékin (4e Conférence mondiale des femmes dans le cadre de l'ONU) par la mise au point du Plan d'action. Ce document, subdivisé en 12 chapitres, proposera tout un arsenal de mesures pour traduire dans la réalité suisse les principes et recommandations adoptés à Pékin.

Ce Plan d'action fait aussi l'objet d'une large discussion au sein des organisations féminines non gouvernementales.

Justement, qu'en est-il des relations du Bureau avec les associations féminines?

D'une façon générale, le Bureau entretient des contacts réguliers avec les associations féminines, par exemple en rencontrant une fois par an les présidentes d'une trentaine de ces organisations pour un échange d'informations et une discussion sur un thème d'actualité, tel que le chômage des femmes en 1997. Par ailleurs, les programmes présentés dans le cadre de la loi fédérale sur l'égalité donnent lieu à des échanges approfondis avec diverses représentantes de ces organisations, de même qu'avec celles et ceux des partenaires sociaux et des associations professionnelles.

Avez-vous des liens avec les entreprises du secteur privé?

Nous avons mis sur pied en 1996, afin de faciliter la réalisation de l'égalité des salaires, un colloque sur les outils d'évaluation du travail non discriminatoire à l'égard des sexes adressé aux entreprises et aux administrations publiques. Avec un tel succès du côté des responsables du personnel, des membres des syndicats et de la magistrature que nous avons dû répéter l'opération en 1997. Et nous avons dû refuser du monde pour le colloque consacré au harcèlement sexuel sur les lieux de travail de décembre dernier.

Quels contacts avez-vous avec les parlementaires fédérales?

Des contacts positifs et suivis avec plusieurs d'entre elles. Et nous constatons avec satisfaction que le Centre de

documentation du Bureau est souvent consulté par des députées et députés.

Serait-il judicieux que le Bureau ait qualité pour agir en justice lors de discriminations dans la vie professionnelle?

Oui, si on se réfère aux expériences faites à l'étranger. Par exemple, en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, l'autorité compétente peut poursuivre d'elle-même devant un tribunal les entreprises qui discriminent les travailleuses; elle peut aussi soutenir les actions intentées par des travailleuses. Ce droit permet d'accélérer la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes, notamment au plan des salaires. Le législateur suisse a choisi une autre approche, laissant aux travailleuses concernées la charge de se plaindre elles-mêmes.

Y-a-t-il des menaces sur le maintien de certains bureaux? Ou de nouveaux bureaux en gestation?

Je ne suis pas en mesure de répondre de façon précise, faute d'informations. Le vote annuel du budget est souvent l'occasion d'une remise en question de l'existence ou des activités des bureaux. Je sais en tout cas qu'une proposition existe en ville de Zurich, qui veut supprimer le tiers du budget des deux bureaux municipaux existants. On parle aussi éventuellement de les réunir. D'une façon générale, les bureaux redoutent une diminution de leurs ressources qui leur imposerait certains sacrifices douloureux. Par ailleurs, il n'y a pour l'instant pas de nouveau projet qui se profile à l'horizon, toujours en raison des soucis d'argent des pouvoirs publics.

Le Bureau fédéral est lui aussi confronté au manque de moyens financiers. Son budget 1998 a-t-il été réduit? Quelles en sont les conséquences?

Comme l'ensemble de l'Administration fédérale, nous sommes conscientes des difficultés financières de la Confédération. Le Conseil fédéral était prêt à nous accorder, en 1998, 2,9 millions de francs pour la promotion de l'égalité dans la vie professionnelle grâce à des aides financières destinées à soutenir des programmes d'encouragement et des services de consultation. Ce montant a été réduit en commission parlementaire à 2,66 millions. Si le Parlement ne réduit pas davantage ce

Rappel historique

1975: Année internationale de la femme (AIF), selon décision des Nations Unies sur proposition de la très active Commission de la condition de la femme. Cette «année» sera animée par l'avocate finlandaise Helvi Sipilä, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies de 1972 à 1980. Elle s'y consacre à améliorer le statut des femmes, du personnel féminin des Nations Unies aux femmes du tiers monde. Au cours de l'AIF, elle visite la plupart des pays membres, afin de convaincre les autorités compétentes d'inscrire le principe de l'égalité entre femmes et hommes dans la constitution de leur pays et de créer les organismes propres à en promouvoir l'application.

Elle passe à Berne, à l'occasion du 4e Congrès des femmes. Elle y expose son programme. Peu après sont créés la Commission fédérale pour les questions féminines, le Bureau fédéral de l'égalité et, par une poignée de militantes, le comité d'initiative pour l'adoption de l'article 4bis dans la Constitution fédérale.

Trois points sont à souligner:

- l'influence de la pression internationale;
- le lien à établir entre les autorités et les associations féminines;
- l'objectif poursuivi: le partenariat entre hommes et femmes. Tant l'AIF que le Congrès se plaçaient d'ailleurs sous le signe de la collaboration dans l'égalité.

Perle Bugnion-Secretan



Marche du suffrage féminin en Suisse
Photo: Keller, Berne

crédit, nous pourrions nous en accommoder, même si cela entraîne évidemment le report de certains projets ou un financement plus réduit pour d'autres. Ce qui compte est que le Parlement continue à nous accorder une augmentation régulière de ce crédit, jusqu'aux 5 millions qui avaient été envisagés comme nécessaires en 1988 déjà, quand on a commencé à traiter des moyens de promouvoir l'égalité dans la vie professionnelle.

Propos recueillis par Anne-Marie Ley

Suisse alémanique: les bureaux entre coupes budgétaires et projets

Lorsque le gouvernement jurassien mit le holà à ses investigations trop incisives dans les mondes législatif et politique, Marie-Josèphe Lachat préféra quitter le bureau de l'égalité plutôt que d'accepter d'en faire un simulacre. Trop franchement féministe, Catherine Laubscher-Paratte posa un «problème de personne». A Zoug, le bureau de l'égalité a été fermé pour cause d'indécision politique: décidément trop à gauche, trop féministe. L'année 1996 vit à la fois l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité et la remise en cause de la nécessité même des bureaux suite aux restrictions budgétaires généralisées. A Fribourg pourtant, l'un des trois bureaux de l'égalité bilingues, avec celui de Berne et du Valais, c'est l'administration cantonale qui prend en charge le coût élevé des frais de traductions. Alors? Comme toujours, la différence est à chercher au niveau des volontés politiques. Et de la créativité des bureaux...

Utiles, les Bureaux de l'égalité? En Suisse alémanique, cette question devient carrément récurrente du côté des autorités qui cherchent à faire des économies. Les réponses ne sont toutefois pas partout les mêmes. A Zoug, le Bureau de l'égalité a été supprimé sans autre forme de procès. A Zurich, une proposition du même type a en revanche suscité une véritable levée de boucliers parmi les associations féminines et au sein de larges couches de la population. Kathrin Arioli, du Bureau cantonal zurichois de l'égalité, en est convaincue: la bataille menée et gagnée au Grand Conseil en novembre 1995 aura fina-

lement été bénéfique. «Il y a deux ans, nous nous battions pour notre survie. Aujourd'hui, nous avons trouvé une nouvelle légitimité. On nous prend davantage au sérieux. Nous n'avons plus besoin de nous justifier sans cesse», fait-elle valoir. La bataille zurichoise a même eu des incidences positives ailleurs en Suisse alémanique, à Bâle notamment. «L'exemple de Zurich a eu une influence sur le climat politique. Nos autorités ont compris qu'il ne serait pas opportun de proposer de supprimer notre Bureau», souligne Ingrid Rusterholtz, l'une de ses responsables. Financé par des fonds de la loterie et non pas par les contribuables, le Bureau saint-gallois vit dans la précarité depuis sa création. «Nous avons à plusieurs reprises été menacées, relève la juriste Antje Ziegler Schmidt. La dernière fois au printemps dernier. Finalement, nous avons pu obtenir un répit. Nous pourrions

continuer à fonctionner pendant quatre ans. Mais ce délai passé, nous devons à nouveau prouver notre utilité.»

A Berne et à Lucerne, des discussions du même genre ont eu lieu en 1995 et 1996 dans les Grands Conseils respectifs. «Notre position s'en est finalement trouvée renforcée», estime le Lucernois Luzius Hafen, l'un des seuls hommes à travailler au sein d'un Bureau de l'égalité. Un sentiment que partage sa collègue bernoise Marie-Louise Barben. Avec un bémol: «Nous manquons d'argent pour assumer de gros mandats sur plusieurs années», déplore-t-elle.

Cette insécurité n'a toutefois pas entamé l'enthousiasme et le dyna-

misme des Bureaux alémaniques. Cette année, ils ont participé de manière très active à la Campagne nationale contre la violence conjugale, une campagne qui a eu un bon écho outre-Sarine. Bâle a même développé, dans ce domaine, un nouveau concept de prévention et Berne va mettre en place, l'année prochaine, un programme visant les auteurs de telles violences contre les femmes.

L'application de la nouvelle loi sur l'égalité, entrée en vigueur en été 1996, occupe également beaucoup les Bureaux alémaniques. «Les femmes qui s'adressent à nous en cas de litige sont nombreuses. Malheureusement, si la loi a changé, la pratique des tribunaux, elle, n'a pas encore vraiment évolué», regrette Antje Ziegler Schmidt.

«A Zurich, les gens ont compris que nous avons un rôle indispensable à jouer en cette période de chômage et de crise», remarque Kathrin Arioli. C'est dans cette perspective que le Bureau zurichois va se concentrer, l'année prochaine, sur des projets liés à la formation et à l'apprentissage. Une étude sur les femmes et le travail sera publiée. Très attentif à soigner son image dans le public, le Bureau zurichois va par ailleurs créer son site sur Internet.

A Bâle, les questions liées à l'emploi prennent aussi de plus en plus d'importance. «Ces problèmes figurent en tête des préoccupations des femmes qui nous contactent», indique Ingrid Rusterholtz. Déjà très sensible à cette problématique, le Bureau bâlois va continuer à s'associer, l'année prochaine, à la concrétisation de nouveaux modèles de partage du temps de travail au sein de l'administration. Soucis identiques à Berne, où le Bureau cantonal va participer en 1998 à un programme national destiné à encourager les jeunes filles à suivre un apprentissage. «Le chômage, les droits des femmes dans le monde du travail, les possibilités d'allier vie professionnelle et vie familiale constituent actuellement les points forts de notre activité», note Marie-Louise Barben.

(deux) *MM* pour le bureau genevois

Main dans la main ou presque, Micheline et Marianne vont mener la barque de l'égalité dans le canton du bout du lac.

Le Bureau de l'égalité genevois, dirigé par Marianne Frischknecht, a fêté ses dix ans d'existence en fin d'année 1997. La fête était belle, sur fond de jeux étranges venus de Barcelone qui ont ravi les enfants d'ici, d'un concert de Jacky Lager, d'une soirée avec musique orientalo-latino (DJ Amina) et de cuisines venues d'ailleurs.

Fraîchement élue au Conseil d'Etat, et encore plus récemment à la tête du Département des finances, Micheline Calmy-Rey, silhouette noire sur des bottines compensées, est de la partie. Il faut dire qu'elle s'est battue pour avoir le Bureau de l'égalité dans ses filets. Logique, la défense de la cause des femmes lui tient à cœur. Signe de l'air du temps du nouveau Conseil d'Etat, elle côtoie un Gérard Ramseyer (chef du Département de justice et police, responsable jusqu'alors du Bureau de l'égalité) qui lui passe le relais dans la bonne humeur. Et non sans prendre le risque de recevoir une leçon d'égalité sur fond de jeu du chat et de la souris; en effet, une «rate» a remporté le troisième prix du concours de déguisement sous le signe des métiers qui n'ont pas de sexe. Le prix: un repas avec Gérard Ramseyer. La gagnante: Danielle Allisson, permanente du bureau. On aimerait être une mouche, ce jour-là! Mais trêve de diversion et retour à ma dame en noir, à laquelle je demande, ce soir-là, si elle veut bien m'accorder une interview, un de ces prochains jours. Rendez-vous est pris de suite, sur un coin de table, au bord de la piste de danse. **Il faut dire que l'emploi du temps de Micheline Calmy-Rey**



Micheline Calmy-Rey DR

démarre sur les chapeaux de roue:

On m'a déjà avertie que le seul mois pour prendre des vacances, pour la ministre des Finances, est le mois de janvier. Je vais donc passer Noël, Pâques et l'été dans mon bureau, à faire mes quinze heures de travail. Cela ne me fait pas trop peur, il s'agit juste de s'organiser pour garder du temps pour ma famille. Mon mari craint de ne plus me voir.

L'Exécutif ne semble pas vous faire trop peur?

Ecoutez, après une élection, on est sur un nuage, on ne réalise pas vraiment. Mais la réalité m'a vite rattrapée. Nous avons eu des séances préparatoires, nous allons rassembler les locaux dans la vieille ville. L'atmosphère est plutôt bonne. Nous voulons vraiment travailler et faire front ensemble, ce que les électeurs ont souhaité.

C'est plutôt encourageant

Effectivement. D'autant plus que, depuis cette élection, je suis en état de



Marianne Frischknecht
Photo: Didier Varrin

grâce. Les gens me saluent, me disent leurs attentes. Je ne suis cependant pas là pour m'extasier, mais pour réaliser des choses, pour les femmes entre autres. C'est plus qu'un job, je me sens une responsabilité.

Vous vouliez les Finances?

Disons que les Finances me conviennent assez bien, j'ai présidé la Commission des finances du Grand Conseil. J'ai derrière moi une formation de comptable, des études en économie et la gestion d'une PME. Bien sûr, j'ai des craintes, et surtout du pain sur la planche, puisqu'il faut rééquilibrer le budget, faire rentrer l'argent, bref gérer.

Un projet?

(Grand rire). Je vais sans doute créer une garderie au Département des finances.

Comment résistez-vous aux pressions?

Je n'ai pas eu une carrière facile, j'ai toujours beaucoup lutté. La direction d'un tel département est difficile. Alors, je vise toujours le but sans trop perdre de temps dans des batailles inutiles. Je suis plutôt une marathonnienne.

Brigitte Mantilleri

Fribourg: Deux femmes, deux langues, un bureau

Marianne Meyer et Katrin Karlen Moussa sont les deux responsables du Bureau fribourgeois de l'égalité et de la famille, né le 1er juin 1994. Un bureau bilingue dont l'existence sera bientôt remise en question: «Rendez-vous est pris en ce mois de janvier. Fribourg avait choisi la forme du décret pour cinq ans qui devait permettre de repenser les tâches du bureau, de se nourrir de l'expérience», explique Marianne Meyer, la blonde Romande du bureau, qui poursuit: «On risque la fermeture, ou la réduction du budget, ou que l'on donne une somme d'argent à une association privée pour qu'elle fasse le travail. C'est stressant, cette épée de Damoclès sur nos têtes. Nous avons écrit un rapport intermédiaire, présenté au Grand Conseil en avril dernier. Ils ont reconnu la qualité du travail et nous avons été impressionnées par la masse de travail effectuée.» Quant au journaliste de «La Liberté» qui assistait à la séance, il leur a dit qu'elles n'ont plus de souci à se faire pour la poursuite de leurs activités. Il n'empêche que la commission cantonale veut obtenir un ancrage fixe. Pour les deux déléguées, le bilan est relativement positif. Au départ, deux bureaux, deux chaises et deux déléguées? Au fil des années, il y a eu une accumulation de savoir-faire et une intensification des rapports et des contacts au sein de l'administration et avec la population fribourgeoise. La distribution du classeur des familles a beaucoup fait pour la visibilité du bureau. «Les gens nous cernent mieux. Je suis parfois surprise par certains appels et ravie», déclare Marianne Meyer. «Récemment, une camionneuse appelait pour dire qu'elle se faisait insulter par un autre camionneur parce qu'elle était femme...» Bémol. Elles n'ont pas toujours été associées aux activités de l'Etat, leurs propositions ne sont pas toujours écoutées même si, pour des lois, certaines ont passé. Elles aimeraient pouvoir approfondir l'axe économique pour un travail pluridisciplinaire mais, faute de pouvoir engager une économiste, les projets s'entassent dans les tiroirs.



Katrin Karlen Moussa et Marianne Meyer (de g. à d.)
Photo: Primula Bosshard



Marie-Antoinette Gorret

Prochains projets. Des publications, dont une rédigée par Annette Wicht, qui intervient dans le débat sur l'assurance maternité. La journaliste, notre correspondante fribourgeoise, a fait une enquête auprès des grandes entreprises du canton et de l'Etat afin d'y voir plus clair. Et de motiver les parlementaires fribourgeois à prendre la bonne direction.

(bma)

Vaud: Associations féminines et bureaux de l'égalité

Les circonstances de la naissance des bureaux cantonaux de l'égalité sont différentes d'un canton à l'autre et cette histoire spécifique détermine les relations et la collaboration éventuelle du bureau cantonal avec les groupements féministes. Ces relations sont importantes car une instance créée par les autorités cantonales pour traiter les problèmes de l'égalité ne peut travailler efficacement sans contacts avec celles qui sont le plus intéressées par ces problèmes. Or qui peut le mieux servir de terrain d'essai, de chambre d'écho à l'action d'un bureau de l'égalité si ce ne sont les associations qui militent depuis des décennies pour l'égalité?

Dans le canton de Vaud, les relations bureau-associations sont excellentes. Cela tient bien sûr à la personnalité des deux déléguées (puisque nous en sommes à notre seconde Madame égalité), mais cela découle aussi de la façon dont les choses se sont passées à la création du bureau: après une première tentative sur le plan parlementaire (motion d'une députée) qui n'a pas abouti, ce sont les associations féminines qui ont relancé le débat: groupes de réflexion mis sur pied par le Centre de liaison des associations féminines, grand débat public, nouvelle motion au Grand Conseil appuyée par une pétition signée par plus de 3000 femmes... Après le feu vert du parlement, le Centre de liaison a été associé à l'élaboration des structures en donnant son avis sur le cahier des charges de la déléguée, sur la composition de la Commission consultative.

Ces liens ne sont pas seulement historiques, ils se perpétuent dans le travail. Les responsables d'associations féminines ne se sont pas senties dépossédées d'une partie de leur action dès le moment où une employée de l'Etat a pris en main un certain nombre de dossiers qu'elles traitaient; bien au contraire, certains sujets sont enfin pris

au sérieux, alors que les raisons de militer ne diminuent pas. Quant à la déléguée, elle ne peut que se sentir soutenue dans la tâche lourde et passionnante qui est la sienne. N'a-t-on pas besoin d'encouragement lorsqu'on mène un travail où la routine n'existe pas, où il faut sans cesse inventer, résister, défendre des projets dans un milieu administratif et politique plus préoccupé d'économies que de justice et, par ailleurs, peu enclin à reconnaître que les responsabilités de la déléguée ont augmenté depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité? Les associations féminines en sont conscientes, elles!

Elles ne l'oublieraient pas et sauraient manifester leur solidarité s'il venait une crise comme celles qu'ont connues les bureaux de l'égalité de Neuchâtel et de Zurich. Dans les deux cas, les associations féminines se sont magnifiquement mobilisées, en vain à Neuchâtel, alors qu'à Zurich le bureau a été renforcé.

Ne souhaitons pas pareille crise dans le canton de Vaud, mais restons attentives. Le soutien que peuvent apporter les associations féminines aux Bureaux de l'égalité ne doit pas être minimisé.

Simone Chapuis-Bischof

A l'EPFL: casser les clichés, viser le bien-être

Odile Gordon-Lennox

Questions à Françoise Piron,
déléguée à l'équité de l'EPFL

Le bureau de l'équité de l'EPFL fonctionne depuis 3 ans. En quoi consiste exactement votre travail?

Je défends le principe de l'équité dans deux domaines très différents. D'abord, dans le monde académique de l'Ecole, au niveau des professeurs et des étudiants, ensuite au sein de son administration; le total représentant quelque 7000 personnes, dont un cinquième de femmes.

Dans le monde académique, quelle est votre situation?

Mon bureau est rattaché directement à celui du Président de l'Ecole. Comme ce dernier souhaite mener une action positive et nommer davantage de femmes aux postes de haut niveau, je travaille dans de bonnes conditions, mais il n'existe pas de procédure officielle pour que je soumette ou recommande des candidatures féminines. Le problème est de trouver des femmes qualifiées; elles sont trop peu nombreuses. En tant qu'ingénieure EPF, j'ai accès aux commissions de nomination.

Quelle est votre action en faveur des étudiantes?

J'essaie surtout d'informer et de casser les clichés, par exemple sur la base de l'enquête que nous avons récemment réalisée auprès des 400 anciennes diplômées de l'Ecole, afin que davantage de femmes se lancent dans les carrières scientifiques. Nous avons aussi enquêté sur le bien-être ressenti à l'Ecole et les réponses des filles ne différaient pas de celles des garçons. Pas de différence non plus, d'ailleurs, concernant le taux d'échecs aux examens.

J'ai quelques visites d'étudiantes. Elles viennent me voir pour obtenir des bourses ou lorsqu'elles ont de gros problèmes que les services sociaux de l'Ecole n'ont pu résoudre. Nous avons eu affaire à un cas de harcèlement sexuel, qui a nécessité une enquête disciplinaire. A la base, il y avait un malentendu lié à des différences culturelles.

Le deuxième volet de votre travail concerne le personnel féminin de l'Ecole. Quel est votre rôle?

La recherche du bien-être du personnel et la promotion des femmes sont mes préoccupations majeures. Outre les questions liées aux contrats de travail, aux congés maternité, aux emplois à temps partiel, j'effectue un travail de médiation en cas de problèmes liés à la crainte de perdre son emploi, de conflits, voire de mobbing.

Avez-vous des liens avec vos homologues des Bureaux de l'égalité?

Oui. Tous les deux mois, nous tenons des réunions avec mes collègues de la CODE-FUHES (Conférence des déléguées auprès des Universités et des Hautes Ecoles suisses) et j'ai des contacts directs avec les déléguées des Bureaux du canton de Vaud et de la Ville de Lausanne. Mais je ne suis pas intégrée à la Conférence latine des déléguées à l'égalité.

«La loi sur l'égalité commence à se faire connaître!»

Nicole Golay, quel bilan tirez-vous de l'activité du Bureau vaudois de l'égalité depuis son ouverture, le 14 juin 1991?

Précisons d'emblée que, à l'époque où Françoise Pasche l'a créé, il n'était pas encore inscrit dans la loi d'application de la loi fédérale sur l'égalité, ce qui rendait sa position délicate. C'est chose faite depuis septembre 1996, juste après mon entrée en fonction, ce qui me permet une marge de manœuvre supérieure.

Parallèlement à une diffusion de la toute nouvelle loi cantonale sur l'égalité, ma première tâche a été d'engager une juriste à mi-temps. Son travail: accueil des femmes discriminées, analyse juridique des cas présentés, informations sur les possibilités offertes pour faire valoir leurs droits, accompagnement dans des procédures informelles. Notre mandat ne nous permet pas de les accompagner si elles déposent action auprès du tribunal. Le bureau peut être appelé à donner un préavis sur la base des dossiers, dont nous commençons à voir augmenter le nombre, car la loi sur l'égalité commence à se faire connaître!

Une autre de mes tâches consiste à gérer la Garderie de l'Etat de Vaud créée par Françoise Pasche. Enfin, nous avons lancé une campagne sur le harcèlement sexuel au printemps 1997 et relayé, cette même année, la campagne nationale contre la violence domestique.

Et pour l'avenir?

Avec le bureau genevois, un projet de formation pour demandeuses d'emploi. Autre projet: encourager l'apprentissage avec le Service de la formation professionnelle, conformément à un arrêté fédéral visant à offrir un éventail plus large de choix professionnels et de places d'apprentissage aux filles. Par ailleurs, j'ai l'intention de produire un rapport, réalisé à partir d'une enquête, sur la situation des femmes dans l'administration vaudoise, qui aboutira à la mise sur pied d'un pro-

gramme de promotion féminine dans les postes élevés de cette administration.

Votre collaboration avec la déléguée lausannoise?

Fructueuse. J'ai organisé avec elle un colloque à l'EPFL à l'occasion de la Campagne nationale contre la violence domestique.

Et avec votre supérieure hiérarchique, la Conseillère d'Etat Jacqueline Maurer?

Elle s'est intensifiée depuis quelques mois. Son appui nous est précieux pour amener des propositions au Conseil d'Etat. J'apprécie qu'on n'ait pas placé les femmes dans les affaires sociales, comme c'est souvent le cas.

Quid de la Commission consultative à l'égalité?

Elle doit nous soutenir dans nos actions, amener des demandes de la base, définir des besoins. Elle n'a pas de fonction décisionnelle, mais permet un contact entre différents milieux.

Propos recueillis par **Nicole Matthey K.**

A signaler, en collaboration avec le bureau de l'égalité, une réalisation novatrice du BIF (Bureau Information Femmes) à Lausanne: le «Réseau-Egalité». Ce réseau permet aux femmes discriminées de se faire épauler, selon les cas, par des associations, des syndicats, des avocat-e-s ou le bureau de l'égalité.
Renseignements:
BIF - tél 021 320 04 04

EN SAVOIR PLUS: OÙ S'ADRESSER

CONFÉDÉRATION

BERNE • Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

Tél 031/ 322 68 43 - Fax 322 92 81

• **Office fédéral du personnel, Bureau de la condition féminine**
Tél 031/ 322 62 56 - Fax 324 88 80

CANTONS

ARGOVIE • Adjunktin für Personalrecht und Gleichstellung

Tél 062/ 835 25 04 - Fax 835 25 09

• **Kantonale Fachstelle für die Gleichstellung von Frauen und Männern**

Tél 062/ 835 12 11 - Fax 835 12 19

BÂLE-CAMPAGNE • Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann

Tél 061/ 925 62 23 - Fax 925 69 61

BÂLE-VILLE • Gleichstellungsbüro

Tél 061/ 267 66 81 - Fax 061/ 267 66 80

BERNE • Bureau cantonal de l'égalité entre la femme et l'homme

Tél 031/ 633 75 77 - Fax 633 75 05

FRIBOURG • Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille

Tél 026/ 305 23 85 - Fax 305 23 87

GENÈVE • Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme

Tél 022/ 301 37 00 - Fax 301 37 92

JURA • Bureau de la condition féminine

Tél 032/ 422 98 66 - Fax 422 98 68

LUCERNE • Büro für die Gleichstellung

Tél 041/ 228 67 14 - Fax 228 67 33

NEUCHÂTEL • Déléguée à la politique familiale et à l'égalité

Tél 032/ 889 61 20 - Fax 889 60 44

SAINT-GALL • Stelle für Gleichberechtigungsfragen von Frau und Mann

Tél 071/ 222 44 73 - Fax 223 83 75

TESSIN • Consulente del Consiglio di Stato per la Condizione femminile

Tél 091/ 804 43 08 - Fax 804 44 15

VALAIS • Bureau de l'égalité des droits entre hommes et femmes

Tél 027/ 606 21 20 - Fax 606 49 54

VAUD • Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes

Tél 021/ 316 61 30 - Fax 316 62 90

ZURICH • Fachstelle für Gleichberechtigungsfragen

Tél 01/ 259 25 72 - Fax 291 00 95

COMMUNES

BÂLE • Beauftragte für Frauenfragen

Tél 061/ 267 99 49 - Fax 267 99 47

BERNE • Fachstelle für die Gleichstellung von Frau und Mann

Tél 031/ 321 62 91 - Fax 321 62 93

LAUSANNE • Déléguée à l'égalité

Tél 021/ 315 23 61 - Fax 315 20 03

WINTERTHOUR • Beauftragte für Gleichberechtigungsfragen

Tél 052/ 267 53 58 - Fax 267 62 26

ZURICH • Fachstelle für Frauenfragen

Tél 01/ 216 37 71 - Fax 01/ 216 37 40

ZURICH • Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann

Tél 01/ 216 37 37 - Fax 01/ 216 37 44

A commander, la brochure «Les bureaux de l'égalité se présentent», au Bureau de l'égalité de votre région, éditée par la Conférence suisse des déléguées à l'égalité entre femmes et hommes, mars 1996.

Egalité made in Düsseldorf

Douze ans que le Frauenbüro laisse des traces rose vif dans le paysage de la capitale de Westphalie du Nord. Et au-delà en Allemagne!

Voici plusieurs mois que je garde au chaud, sous mon coude gauche (car j'écris de la main droite), le plaisir de vous conter la grande Foire des femmes intitulée Top 97, qui a lieu tous les deux ans à Düsseldorf. La Top 97 était la cinquième édition, c'était en juin 1997. L'occasion se présente on ne peut mieux, puisqu'il est question dans notre dossier des bureaux de l'égalité, et que celui de Düsseldorf, dirigé actuellement par la très dynamique et sympathique Eva Maria Hartings, est à l'origine de cette foire au féminin qui est tout sauf crypto-féministo-intimiste.

En effet, imaginez un peu la Foire de Genève, ou le Comptoir de Lausanne, en plus grand et en fuchsia. Top 97, c'est un peu cela et autre chose. Dès l'aéroport, de grandes affiches format mondial roses jalonnent la route – sur plusieurs kilomètres – qui mène à l'immense complexe de la Foire de la ville rhénane. Elles annoncent la Top 97, qui dure quatre jours. Le chauffeur de taxi ne risque pas de rater l'entrée. L'accueil est efficace et chaleureux, et je me retrouve propulsée dans l'atrium traversé par les visiteurs-euses – femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, larges pulls ou costumes-cravate-tailleurs chics. Ils/elles sont nombreux-ses, puisque la Foire a recensé 28.500 spectateurs.

Autour de l'atrium, quatre halles gigantesques contenant un melting-pot de stands minimalistes, avec les incontournables vêtements cousus main et autres coussins, parfois très beaux il est vrai, côtoyant des stands immenses, en hauteur comme en largeur, comme ceux des chemins de fer et de la poste allemands, de l'Office de l'emploi, de grandes entreprises privées, de gros éditeurs ou de journaux importants, et pas spécialement féministes, comme la «Frankfurter Allgemeine».

Qu'est-ce que ce mélange, me direz-vous? Bien sûr, les puristes penseront que la cause s'y perd. Force est de constater que le mélange surprend. Mais la première surprise passée, et peut-être parce que je suis une partisane du baroque et de l'éclectisme éclairé, j'ai vu nombre d'avantages à cette effervescence.

Tout d'abord le fait qu'un large public est touché, qui plus est un public très jeune – beaucoup d'étudiant-e-s, voire d'élèves s'empressaient autour des stands. Ensuite, que la foire n'est pas considérée comme une histoire de «bonnes femmes», mais qu'elle est prise au sérieux par de grandes firmes qui investissent temps et argent dans

Mädchen können alles!

Kommunalstelle
FRAU&BERUF

LANDESHAUPTSTADT DÜSSELDORF DER OBERSTADTDIREKTOR FRAUENBÜRO TEL. (021 1) 899 37 39

cette aventure. Bien sûr, certains redoutent leur blason, d'autres ne visent que le potentiel femme, tandis que le bureau et les militantes font une réelle sensibilisation féministe. Chaque visiteuse-visiteur y trouve finalement son compte.

Que propose-t-on? En vrac, au fil des allées, une formation universitaire par correspondance, de l'information sur les filières techniques pour les filles, comment se mettre à son compte, comment, si on l'est déjà, entrer dans le réseau des femmes indépendantes et des managers. Et toutes sortes de techniques pour être mieux dans son corps et dans sa tête, comme l'offre d'une thérapie dans un cloître – for Ladies only!

Parallèlement, se déroule un congrès: une série de conférences avec des politiciennes, des vedettes des médias, telle Alice Schwarzer, directrice d'EMMA, le mensuel féministe qui fêtait ses vingt ans d'existence en 1997. Le thème phare des débats étant la formation professionnelle et son corollaire, la réinsertion.

Le dernier jour, le dimanche, a eu lieu la rituelle distribution du Prix *Frauen fördern Frauen*, soit 30'000 DM donnés à trois femmes qui se sont engagées pour la promotion de leurs consœurs: une lauréate de l'ex-DDR qui a créé une entreprise de réinsertion; Florence Hervé, journaliste française établie en Allemagne, rédactrice responsable de *Wir Frauen* et du *Frauenagenda*; et la professeure Leni Neuenschwander, Suissesse née près de Berne, musicienne spécialiste de la voix qui créa en 1950, à Bâle, le Concours international des compositrices – concours qui déménagea avec elle à Mannheim, où elle dirigea le Conservatoire de musique. 800 compositrices ont concouru depuis, et 120 ont été primées.

Une chose est sûre, à Düsseldorf ça bouge pour nous. Rendez-vous à la Top 99.

Brigitte Mantilleri

La femme debout par Simone Mayor
Photo : Monique Jacot